

FOOT LYON RHÔNE

PV 471 DU JEUDI 27 FEVRIER 2020

Page 1

COMMISSION D'APPEL

Tél **04 72 76 01 16** appel@lyon-rhone.fff.fr



INFORMATIONS

<u>ABSENCES A AUDITION</u>: Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

<u>APRES AUDITIONS</u>: Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District de Lyon et du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).



AFFAIRE DISCIPLINAIRE - ABSENCE

Réunion du 03 Février 2020

DOSSIER N° AD 8

APPEL DU CLUB J.ST.O. GIVORS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCI-

SION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 26 Décembre 2019 - P.V. N° 463 DATE DU MATCH : 14/12/2019 - MATCH N° : 21442211

CATÉGORIE: SÉNIORS - D1 - POULE A

CLUBS: C. LYON OUEST S.C. 1 (516533) / J.ST.O. GIVORS 1 (547090)

MOTIF: Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Le Club J.ST.O. GIVORS est amendé de la somme de 240 € (Deux-cent-quarante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

M. Hedi CHOUIHAT

M. Abdel Halim TAIAR

M. Eladio MORALES

M. Mohamed DEBBOUS

Copie: Trésorier du District de Lyon et du Rhône

C. NOVENT

Le Président

Le Secrétaire D. HAMON



<u>AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION</u>

Réunion du 24 Février 2020

Présents:

M. Christian NOVENT - Président

M. Didier HAMON - Secrétaire

M. Ivan BLANC, M. Gilles URBINATI - Membres



FOOT LYON RHÔNE

PV 471 DU JEUDI 27 FEVRIER 2020

Page 2

DOSSIER N° AD 16

APPEL DU CLUB EL.S. DE CHAPONOST ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE

DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 6 Février 2020 - P.V. N° 468
DATE DU MATCH : 25/01/2020 - MATCH N° : 21460438

CATÉGORIE: SÉNIORS - D4 - POULE C

CLUBS: EL.S. DE CHAPONOST 3 (512107) / A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD 2 (504621)

MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs



AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 24 Février 2020

Présents :

M. Christian NOVENT - Président

M. Didier HAMON - Secrétaire

M. Ivan BLANC, M. Gilles URBINATI - Membres

DOSSIER N° AD 17

APPEL DU CLUB EL.S. DE CHAPONOST ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE

DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 6 Février 2020 - P.V. N° 468
DATE DU MATCH : 26/01/2020 - MATCH N° : 21442349

CATÉGORIE: SÉNIORS - D1 - POULE B

CLUBS : EL.S. DE CHAPONOST 1 (512107) / A.S. CRAPONNE 1 (504730) MOTIF : Contestation de la décision de 1^{ère} instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs